



**Bienvenue**  
**à la réunion d'information**  
**Centre de Gestion de l'Oise**





## Des correspondants à votre écoute

### CENTRE DE GESTION DE L'OISE

**Emilie WARNAULT**  
**Carole TOURNANT-SEGUIN**

Mail : [contratgroupe@cdg60.com](mailto:contratgroupe@cdg60.com)

### SOFAXIS

**Antoine POIROT**  
Directeur commercial adjoint

Téléphone : 02.48.48.15.15

Mail : [antoine.poirot@relyens.eu](mailto:antoine.poirot@relyens.eu)

Réunion  
d'information du  
21/09/2021



## Sofaxis, un partenaire engagé à vos côtés

**Sofaxis, des femmes et des hommes qui s'impliquent pour ceux qui s'engagent pour la continuité et la performance du service public**

- Partenaire global de référence des Acteurs du Territoire depuis plus de 35 ans à vos côtés
- Groupe mutualiste, société du Groupe RELYENS

**35 ans au service des Centres de Gestion et de leurs collectivités**

**38**

**Centres de Gestion  
Partenaires  
dont 10 CDG Gérants**



Aucune sous-traitance

Sofaxis réalise l'ensemble de la chaîne de la gestion et des services en interne

**66** Personnes  
Service Commercial et marchés publics

**88** Gestionnaires

**26** Collaborateurs  
Service Production Facturation

**46** Experts  
Service Prévention

**7** Collaborateurs  
Service juridique

**24** Conseillers clientèle SRC

**19** Experts  
Service Communication

**23** Collaborateurs  
Service contrôle médical



### **Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers**

Statistiques nationales

Contrat mutualisé et protecteur

Gestion des arrêts de travail

Pilotage des arrêts de travail

Services associés



# Les droits statutaires et les risques financiers

Coût moyen / Durée

Accident du travail :  
4 311€  
Plein traitement  
Prise en charge des frais médicaux  
Coût Jusqu'à 1.000.000 €

Longue maladie :  
34 167 € / 3 ans  
Longue durée :  
74 184 € / 5 ans

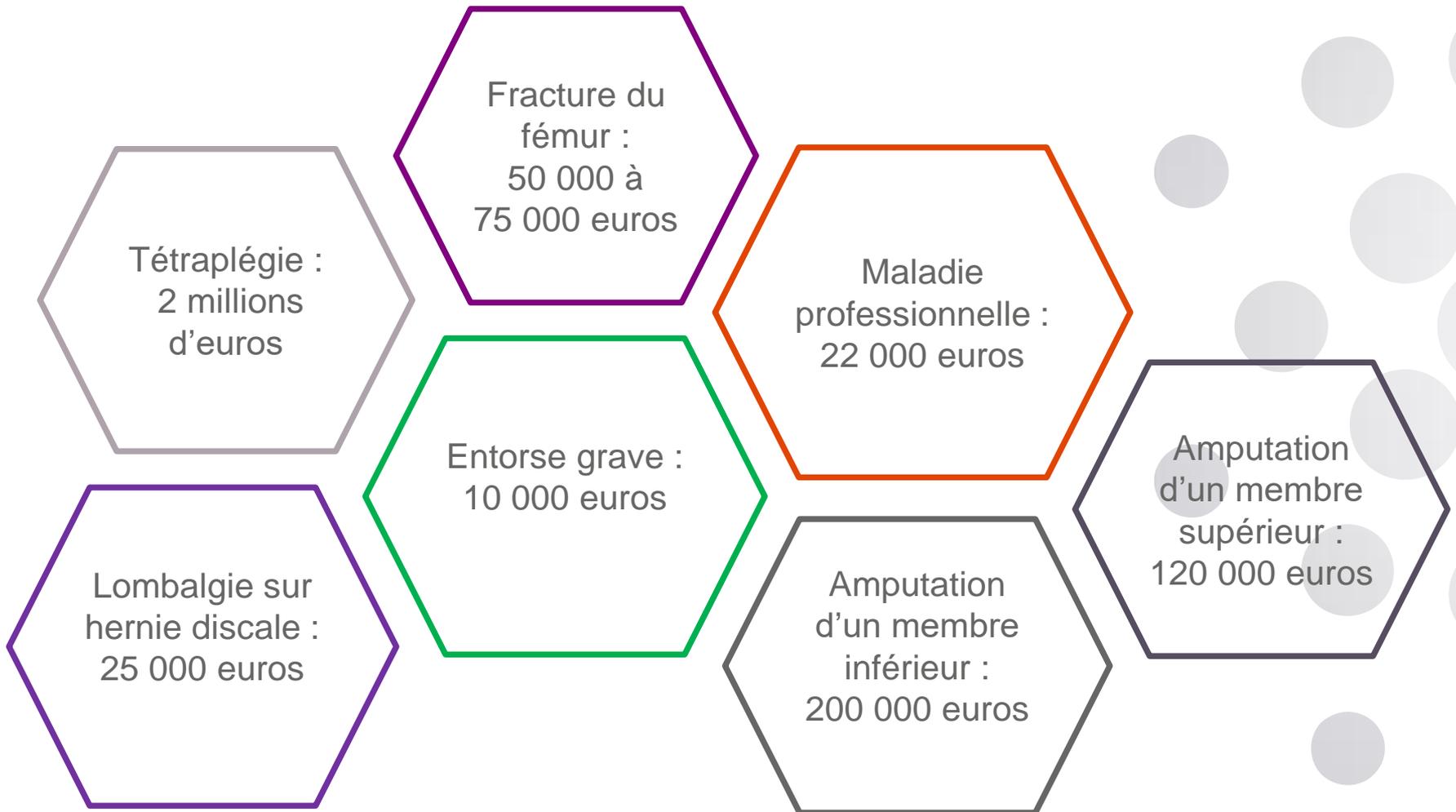
Maternité :  
8 863 € / 10 à 52 semaines

Maladie ordinaire :  
1 373 € / 1 an





## Coût moyen frais médicaux





# Les droits statutaires et les risques financiers

## Les prestations restants à la charge de la collectivité

NATURE DU CONGÉ	AGENTS TITULAIRES ou STAGIAIRES affiliés à la CNRACL Temps complet et non complet > = à 28 h/semaine		AGENTS TITULAIRES ou STAGIAIRES non affiliés à la CNRACL Temps non complet < à 28 h/semaine		AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	
	DURÉE de l'obligation d'indemnisation	MONTANT en % du traitement	- de 150 h par trimestre	+ de 150 h par trimestre	- de 150 h par trimestre	+ de 150 h par trimestre
CITIS*	Jusqu'à la reprise des fonctions, mise à la retraite d'office ou sur demande	100 % + frais médicaux <sup>(7)</sup>	28 jours : 40 % + 2 mois : 20 %		Ancienneté : < 1 an : ..... 1 mois : 40 % Entre 1 et 3 ans : ..... 1 mois : 40 % + 1 mois : 20 % > 3 ans : ..... 1 mois : 40 % + 2 mois : 20 %	
MALADIE ORDINAIRE	1 an	3 mois : 100 % <sup>(1) (9)</sup> + 9 mois : 50 %	3 mois : 100 % <sup>(9)</sup> + 9 mois : 50 %	3 jours : 100 % <sup>(4) (9)</sup> + à partir du 4 <sup>e</sup> jour jusqu'au 90 <sup>e</sup> jour : 50 %	100 % des obligations de la collectivité <sup>(9)</sup>	3 jours : 100 % <sup>(4) (9)</sup> + du 4 <sup>e</sup> jour à la fin du 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> mois selon ancienneté : 50 %
MALADIE GRAVE	LONGUE MALADIE : 3 ans	+ 1 an : 100 % <sup>(1)</sup> 2 ans : 50 %	12 mois : 100 % + 24 mois : 50 %	3 jours : 100 % <sup>(4)</sup> + à partir du 4 <sup>e</sup> jour jusqu'au 365 <sup>e</sup> jour : 50 %	Après 3 ans d'ancienneté + impossibilité d'exercer son activité avec traitement prolongé 12 mois : 100 % + 24 mois : 50 %	Après 3 ans d'ancienneté + impossibilité d'exercer son activité avec traitement prolongé 3 jours : 100 % + à partir du 4 <sup>e</sup> jour jusqu'au 365 <sup>e</sup> : 50 % <sup>(4)</sup>
	LONGUE DURÉE : 5 ans	+ 3 ans : 100 % 2 ans : 50 %				
MATERNITÉ ET ADOPTION	Entre 10 et 52 semaines selon nombre d'enfants et pathologie	100 %	Entre 10 et 48 semaines 100 % <sup>(5)</sup>	Néant <sup>(6)</sup>	Après 6 mois de service : <sup>(5)</sup> 100 % entre 10 et 48 semaines	Néant <sup>(6)</sup>
DÉCÈS	Titulaires avant l'âge légal de départ à la retraite	4 x le montant forfaitaire indiqué à l'article D. 361-1 du code de la Sécurité sociale <sup>(3)</sup>	Néant		Néant	
	Stagiaires ou titulaires après l'âge légal de départ à la retraite	Montant forfaitaire <sup>(8)</sup>				
	Titulaire victime d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle	12 fois le TIB mensuel perçu par le fonctionnaire décédé <sup>(2) (3)</sup>				
	Titulaire décédé à la suite d'un attentat ou d'un acte de dévouement	3 versements correspondant à 12 fois le TIB mensuel perçu par le fonctionnaire décédé <sup>(3)</sup>				
PATERNITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT	11 à 18 jours	Part du TIB > ** plafond SS + cotisations sociales et salariales	11 à 18 jours à 100 %	Néant <sup>(6)</sup>	Après 6 mois de service : 11 à 18 jours à 100 %	Néant <sup>(6)</sup>

\* Congé pour invalidité temporaire imputable au service = Accident de service - Maladie professionnelle - Accident de trajet

\*\* Le congé paternité est à la charge de la Caisse des Dépôts et Consignations, hormis : la part du Traitement Indiciaire Brut (TIB) supérieure au plafond de la Sécurité sociale, les charges sociales et patronales, le régime indemnitaire.





## Les coûts directs

- Salaires
- Charges patronales
- Frais médicaux (au réel et viager)
- Salaire des remplaçants

## Les coûts indirects

- Immobilisation du matériel
- Perte de productivité
- Désorganisation du service
- Surcharge de travail des présents, stress
- Démotivation du personnel
- Baisse de la qualité du service rendu au public
- Formation des remplaçants





# Au sommaire

Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers

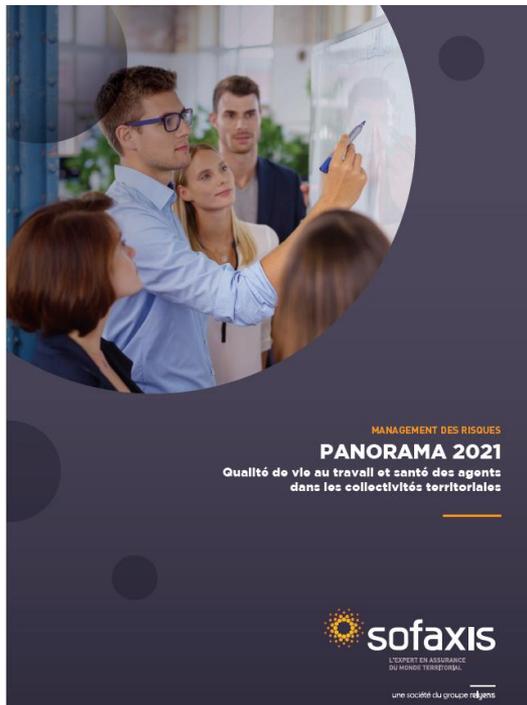
## Statistiques nationales

Contrat mutualisé et protecteur

Gestion des arrêts de travail

Pilotage des arrêts de travail

Services associés



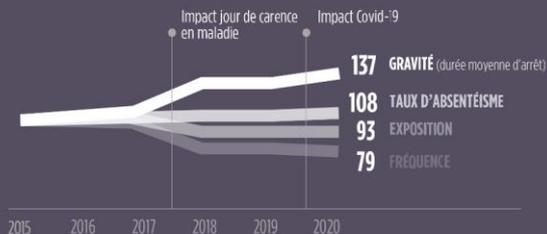
Réunion  
d'information du  
21/09/2021



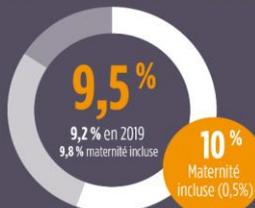
# Panorama 2021

## Évolution des absences en 2020

Toutes natures confondues (base 100 en 2015)



## Taux d'absentéisme par nature d'absence - 2020



- 5,3 % Maladie ordinaire
- 2,7 % Longue maladie/Longue durée
- 1,5 % Accident du travail

## Partie.1

Une évolution inédite des absences au travail pour raison de santé en 2020

## Fréquence des arrêts et exposition des agents

Nombre d'arrêts pour 100 agents employés par nature d'absence - 2020



- 47,8 arrêts Maladie ordinaire
- 5,5 arrêts Accident du travail
- 2,8 arrêts Longue maladie/Longue durée
- 1,6 arrêts Maternité

La fréquence (répétition) des absences mesure le rapport du nombre d'arrêts à l'effectif étudié.

La fréquence d'arrêt reste stable avec 58 arrêts pour 100 agents employés en 2020. Cet indicateur global masque cependant une différence selon les natures d'absences.

En 2020, le nombre d'arrêts en maladie ordinaire a augmenté alors que ceux en accident du travail sont en baisse. On observe une rupture par rapport aux tendances des années précédentes.

## La maladie ordinaire 1<sup>ère</sup> nature d'absence

La maladie ordinaire est toujours la première nature d'absence par rapport à l'ensemble.

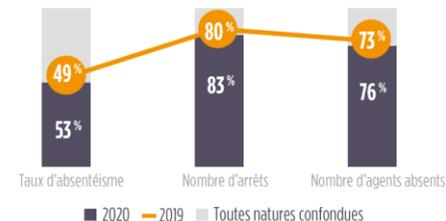
En 2020, la maladie ordinaire représente plus de la moitié du taux d'absentéisme global, plus de 8 arrêts sur 10 et plus des trois quarts des agents absents au moins une fois dans l'année.

La part de la maladie ordinaire est en augmentation sur tous les indicateurs : on constate plus d'arrêts, plus d'agents absents et pour des durées d'arrêt plus longues.

Cela justifie une augmentation de la maladie par rapport à 2019 et l'augmentation globale des absences en 2020.

Son poids dans l'ensemble détermine la tendance globale des absences.

## Part de la maladie ordinaire dans les absences - 2020





## Partie.2

### L'impact significative de la pandémie sur les absences

#### Covid et maladie ordinaire

L'impact de la pandémie sur les absences au travail en maladie ordinaire est significatif et se traduit par une **augmentation globale de la survenance** en 2020 par rapport à 2019

Cette tendance est particulièrement importante sur la fin de l'année. Les écarts en un an sont importants : + 27 % en mars et supérieurs à 20 % entre août et octobre.

« Globalement, les agents ont été plus nombreux à s'absenter pour motif de maladie en 2020. »



#### Nombre de jours d'arrêts survenus totaux pour 1 000 agents employés



« Plus d'agents absents et pour des durées d'arrêt plus longues »

En maladie ordinaire, la progression de la gravité est illustrée par le volume des jours d'absences constaté sur la période d'étude et concerne dix mois de l'année 2020 sur douze.

La conjonction du nombre d'agents plus souvent absents sur des durées plus longues, a pour **conséquence une augmentation du taux d'absentéisme** sur cette nature d'absence. Compte tenu de son poids dans l'ensemble, cette augmentation s'applique également sur le taux d'absentéisme global.

Ce nombre de jours d'arrêt plus important impacte la durée moyenne d'arrêt.





## Partie.3

### Une mutation confirmée des maladies de plus de 90 jours

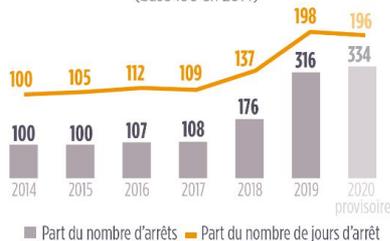
#### L'évolution des arrêts maladie longs

Une tendance spécifique aux arrêts maladie les plus longs se dessine depuis maintenant plusieurs années et en particulier depuis 2016. Après une période de relative stabilité de cette typologie d'arrêts, **l'augmentation des absences longues** (plus de 180 jours d'arrêt) est de plus en plus importante chaque année.

**La part des jours d'absence progresse** conjointement au nombre : on décompte de plus en plus d'arrêts longs et leur durée augmente.

« Un nombre de maladies de plus de 180 jours trois fois plus important en quatre ans »

#### Part des arrêts de plus de 180 jours Maladie Ordinaire (base 100 en 2014)



Le nombre d'absences en longue maladie/longue durée affiche une tendance inverse, avec de moins en moins d'évènements sur la même période.  
**Les durées d'arrêts continuent de croître** : moins d'absences, moins d'agents absents mais pour des durées d'arrêts plus longues.

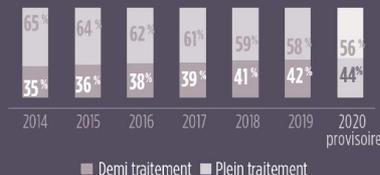
#### Évolution du nombre de longue maladie/longue durée pour 1 000 agents employés (base 100 en 2014)



\*Encours = stock d'absences dont la date d'origine est antérieure à 2020 et qui se prolongent sur l'année d'étude.  
\*\*Survéance = absences dont l'origine débute sur l'année d'étude.

« Le nombre de longue maladie/longue durée en stock baisse régulièrement conjointement au nombre d'arrêts en survéance. »

#### Part du plein et demi traitement en maladie (maladie ordinaire + longue maladie/longue durée)



Qu'il s'agisse de longue maladie ou de longue durée, la tendance à la baisse est identique entre 2016 et 2019 et se poursuit en 2020 (données provisoires à ce jour).

**La part grandissante des paiements d'indemnités journalières à demi traitement confirme l'augmentation des durées d'absences en maladie** (maladie ordinaire et longue maladie/longue durée). De 35 % en 2014, elle passe à 38 % en 2016 et atteint plus de 40 % dès 2019. Elle progresse encore en 2020. Cette situation peut engendrer de graves conséquences sur la situation financière des agents.

L'inversion conjointe des courbes entre les maladies les plus longues et les longues maladies/longues durées entamée à partir de 2016 tend à se confirmer. Elles participent à l'augmentation globale de la gravité, de par leur tendance à la hausse des durées moyennes d'arrêt.

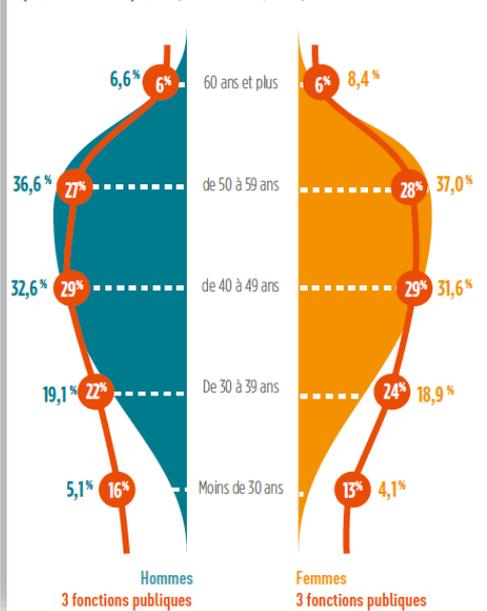




# Panorama 2020

## Absences au travail pour raison de santé en 2019

Pyramide des âges CNRACL territorial vs trois Fonctions publiques en 2019 - (base 2018 + 1 an) en % (données CNRACL/DGAFP)



### > UNE PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS TERRITORIAUX EN TENSION



Âge moyen de départ à la retraite : 61,4 ans

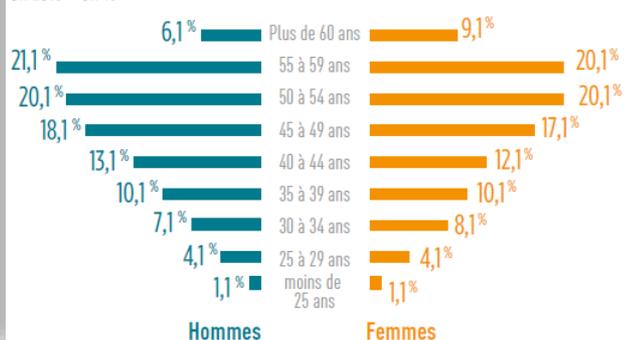
63 % des agents employés ont plus de 45 ans



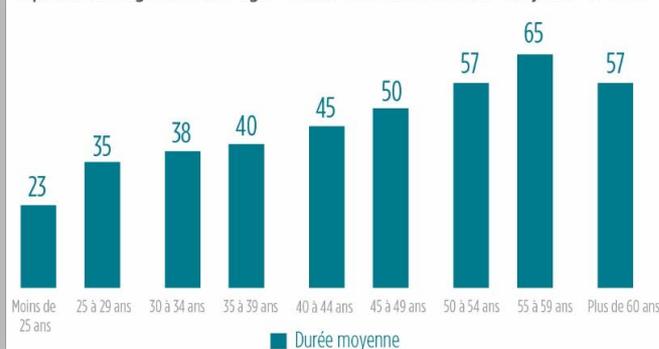
Les moins de 25 ans : moins de 1 % des effectifs 11 % des nouveaux entrants

### > L'ÂGE PLUS QUE JAMAIS FACTEUR DÉTERMINANT DES ABSENCES

Pyramide des âges des agents absents toutes natures d'absences confondues en 2019 - en %



Répartition des agents selon l'âge - Toutes natures d'absences - en jours - en 2019





## Au sommaire

Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers

Statistiques nationales

### **Contrat mutualisé et protecteur**

Gestion des arrêts de travail

Pilotage des arrêts de travail

Services associés

Réunion  
d'information du  
21/09/2021



# Les avantages d'un contrat groupe

## Des conditions générales disponibles qui permettent la transparence de garanties

Un contrat complet et sans mauvaise surprise, conforme au statut de la FPT et à vos obligations financières

Pas de résiliation pour sinistre (pas de sélection non plus à l'entrée dans le contrat groupe)

## Un contrat pérenne et des résultats financiers mutualisés

Plus de 30 années de présence auprès des collectivités, une liste de référence clients réelle et vérifiable

## Une consultation conforme aux dispositions de l'achat public

La proposition est le fruit d'une procédure rigoureuse pilotée par des experts

Une démarche déontologique où les candidats ont accepté la comparaison point par point

## Des services associés au contrat dont la réalité/qualité a été vérifiée

Des outils de gestion spécialement dédiés au statut de la FPT

## Des rencontres régulières avec le courtier/gestionnaire

Des réunions d'informations

Des visites

Des mailings...





Plus de 90 ans d'expérience aux côtés des acteurs de la santé et du médico-social,  
Plus de 90 ans d'assurance statutaire pour les CH et EPHAD en France  
+ de 530 collaborateurs répartis au sein de 4 pays et 7 sites en Europe

## EN FRANCE

# N° 1

DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE

1 ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ  
**SUR 3** EN RESPONSABILITÉ CIVILE

1 ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ **SUR 3** EN  
RISQUES STATUTAIRES

**+ DE 400** EPHAD EN ASSURANCE  
STATUTAIRE

## EN EUROPE, PRÈS DE :

**1 875**  
ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS DE SANTÉ

**2 518**  
CENTRES DE SOINS

**1 266**  
ÉTABLISSEMENTS  
DE SANTÉ PRIVÉS

**56 625**  
PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ

**4 300**  
STRUCTURES  
SOCIALES ET  
MÉDICO-SOCIALES

**1 500**  
DIRECTEURS  
D'ÉTABLISSEMENTS  
SOCIO-MÉDICO-  
SOCIAUX





# Qu'est-ce qu'un contrat groupe ?

## Petit Marché jusqu'à 15 agents CNRACL

Mutualisation totale : aucun regard sur les statistiques individuelles

Fusion et globalisation de l'absentéisme pour obtenir un taux global

Solution de couverture Tous Risques

Des variantes de franchises au choix

**Adhésion à tout moment**

## IRCANTEC

Solution de couverture Tous Risques

avec franchise de 15 jours par arrêt en Maladie Ordinaire, quelque soit l'effectif (de 1 à infini)

Tarif unique





# Les conditions d'adhésion



## CONDITIONS DU CONTRAT 01/07/2021- 31/12/2025

Régime : capitalisation

Préavis : contrat groupe : 6 mois pour l'assureur et l'assuré

Collectivités adhérentes : 6 mois pour l'assureur et 2 mois pour l'assuré

Assiette de cotisation :

- Élément obligatoire : Traitement indiciaire brut
- Au libre choix : Nouvelle bonification indiciaire, supplément familial, indemnité de résidence, indemnités accessoires, charges patronales, régime indemnitaire, les cotisations versées mensuellement à l'exclusion de celles ayant le caractère de remboursement de frais



## AGENTS CNRACL DE 1 À 15 AGENTS INCLUS

Décès

Accident du Travail

Longue Maladie / Longue Durée

Maternité / Paternité / Adoption / Accueil d'enfant

Maladie Ordinaire :

- avec 10 jours de franchise par arrêt en Maladie Ordinaire 7.99%





# Les conditions d'adhésion



## Agents IRCANTEC

Accident du Travail

Maladie Grave

Maternité / Paternité / Adoption / Accueil d'enfant

Maladie Ordinaire :

- Avec 15 jours de franchise par arrêt en Maladie Ordinaire 1.40%





# Les dérogations négociées par le Centre de gestion

**Admission au contrat** : les agents en arrêt de travail pour lesquels la preuve d'un fait générateur ou d'un nouveau type d'arrêt (exemple maternité qui suit une maladie ordinaire) ayant pris naissance pendant le contrat est apportée.

L'assureur accepte la reprise du **passé inconnu**, sans surprime, en cas de refus avéré et justifié de l'ancien assureur.

**Respect de l'arrêt de l'employeur territorial** : Les assureurs s'engagent à respecter les décisions des autorités administratives reconnues par les textes législatifs et pour les arrêts inférieurs à 15 jours, la décision de la collectivité adhérente.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'assureur ne pourra procéder à un contrôle médical ou à une expertise qu'à la demande formelle de l'assuré ou avec l'accord exprès de la collectivité adhérente. Renonciation à l'expertise, l'assureur suivra l'avis du comité médical ou commission de réforme.

Les prestations dues au titre des congés de maladie ordinaire, de longue maladie et de longue durée, **seront maintenues à demi-traitement sans limite de durée**, pour tous les agents en attente de décision de l'administration en matière de réintégration, de reclassement, de mise en disponibilité ou d'admission à la retraite, sous réserve que la collectivité adhérente ait engagé les démarches nécessaires auprès des instances compétentes .

Le délai de déclaration de la collectivité est de **120 jours** pour tous les risques.

L'indemnisation débute **à compter du jour de survenance** de l'accident imputable au service.





## Clauses des autres compagnies => conséquences

**Frais médicaux** : remboursement limité => **AUTO ASSURANCE** sur les enjeux budgétaires les plus lourds

Forfait monture 23€ ; frais de cure thermale... 500€ => **AUTO ASSURANCE** sur le reste à charge

Prise en charge des arrêts dans le temps: **capitalisation limitée** => **AUTO ASSURANCE** sur les arrêts et les rechutes si résiliation ou 2 ans après la fin du contrat

**Pas de revalorisation** des indemnités journalières après résiliation => **AUTO ASSURANCE** partielle

**Exclusions** : non prise en charge des agents en accident qui n'auraient pas respecté les règles de sécurité => **AUTO ASSURANCE**

**Assiette de cotisation** imposée => Non liberté (primes, charges patronales)

**Résiliation après sinistre** : l'assureur peut résilier immédiatement => non sécuritaire et difficulté à retrouver un assureur au regard de la sinistralité

**Délai de résiliation** : 2 mois => temps court qui contraint d'accepter les **AUGMENTATIONS** de taux





# Comment adhérer au contrat groupe



## >> Pour les collectivités en propre assurance

Choisir la formule de souscription souhaitée

Retourner la délibération et le formulaire au Centre de Gestion



## >> Pour les collectivités actuellement assurées en direct ou par ailleurs

Vérifier le terme du contrat et son régime

Obtenir de votre assureur le taux contractuel 2021 au plus vite

Résilier le contrat en respectant le préavis

Délibérer et notifier le Centre de Gestion



## >> Pour les collectivités déjà adhérentes

Choisir la formule de souscription

Retourner la délibération et le formulaire au Centre de Gestion





Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers

Statistiques nationales

Contrat mutualisé et protecteur

**Gestion des arrêts de travail**

Pilotage des arrêts de travail

Services associés



**120 JOURS POUR TOUS LES RISQUES**

**CONSEIL POUR UN BON REMBOURSEMENT :  
DECLARER AU PLUS VITE SANS ATTENDRE LA FIN DU DELAI**

**RAPPEL**

Le point de départ du délai de déclaration est le jour de survenance du sinistre.





# Les outils de gestion au service de nos clients

## INFORMATION COVID-19

LES JURISTES SOFAXIS VOUS PROPOSENT  
UNE FAQ SUR LE COVID-19

Bonjour Accès démo CDG 15  
Dernière connexion : 12/02/2021 (18:42)  
[Modifier votre compte](#)  
✗ Si vous n'êtes pas cette personne

## GESTION DU CONTRAT

**Contrat**  
Consultez vos documents contractuels  
[Utiliser](#) [Nouveauté](#)

**Bases de l'assurance**  
Transmettez facilement les données sociales pour la réalisation de votre appel de cotisation.  
[Utiliser](#)

**Relances**  
Générez l'ensemble des relances pour les pièces contractuelles manquantes.  
[Utiliser](#) [Nouveauté](#)

Ceci est un environnement de démo. Les données sont fictives.

0  
Document manquant

4  
Dossiers à clôturer

0  
Recours à compléter

## PILOTAGE

**Dossier Statistiques**  
Dresse un état des lieux de l'absentéisme à un instant donné (évolution sur 3 ans, comparaison...)  
[Utiliser](#)

**Liste d'arrêts**  
Editez vos listes d'arrêts (par catégorie d'agent, par nature d'arrêt, selon la durée, la fréquence...)  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

## PRÉVENTION

**Document unique d'évaluation**  
Analysez les risques, suivez vos actions de prévention en fonction de l'organisation de votre structure.  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

**Fiches techniques territoriales**  
Découvrez une synthèse des exigences réglementaires liée à la prévention.  
[Utiliser](#)

**Documents obligatoires et recommandés**  
Consultez les documents obligatoires ou résultant des bonnes pratiques en hygiène et sécurité.  
[Utiliser](#)

**Catalogue des outils prévention**  
Commandez en ligne ou téléchargez nos supports de prévention qui vous sont dédiés.  
[Utiliser](#)

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

**Fiches juridiques territoriales**  
Consultez nos fiches d'information juridique ayant pour principale thématique la protection sociale.  
[Utiliser](#)

## GESTION DE L'ABSENTÉISME

**Déclaration de l'absentéisme**  
Déclarez vos sinistres, visualisez vos données et gérez vos agents.  
[Utiliser](#)

**Simulateur de calcul de droit**  
Consultez les droits à plein et demi-traitement des congés maladie.  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

**Documents manquants**  
Consultez la liste des justificatifs manquants de vos dossiers d'absentéisme en cours.  
[Utiliser](#)

**Bordereaux & décomptes**  
Accédez aux bordereaux et décomptes des indemnités journalières et des frais médicaux.  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

**Contre-visite médicale**  
Déclenchez rapidement vos demandes de contre-visites médicales.  
[Utiliser](#)

**Expertise médicale**  
Déclenchez rapidement vos demandes d'expertises médicales.  
[Utiliser](#)

**Historique de vos contre-visites**  
Consultez l'historique de vos demandes de contre-visites médicales.  
[Utiliser](#)



La déclaration par internet



# Nouveauté espace clients



Accès uniquement par le référent

Bandeau d'information

Gestion des utilisateurs

**DERNIÈRES ACTUALITÉS**

- COMMUNIQUONS ENSEMBLE SUR LE HANDICAP  
L'accueil d'un agent handicapé →
- DÉCRET N° 2019-1392 MODIFIANT LA LES MODALITÉS D&#039;APPLICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES CPA ET FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE  
Le décret n° 2019-1392 du 17 décembre 2019 modifiant le décr... →
- AGIR SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL  
Le ministère de la solidarité et de la santé publie un premi... →
- AGIR SUR LES CONDUITES ADDICTIVES  
Le Maire face aux conduites addictives : un nouveau guide pr... →
- MALADIE PROFESSIONNELLE  
Tableaux de... professionnelles →

Actualités diverses

Consultez les conditions générales d'utilisation

Un mail est transmis au référent pour validation de l'accès

## Fonctionnalité supplémentaire sur « Déclaration de l'absentéisme »

Mise à disposition de la liste des documents à fournir en fonction du risque déclaré

0  
Document manquant

0  
Dossier à clôturer

Modifier votre compte  
 Si vous n'êtes pas cette personne

1  
Recours à compléter

Nouvelle fonctionnalité

## GESTION DE L'ABSENTÉISME

**Déclaration de l'absentéisme**  
Déclarez vos sinistres, visualisez vos données et gérez vos agents.  
[Utiliser](#)

**Simulateur de calcul de droit**  
Consultez les droits à plein et demi-traitement des congés maladie.  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

**Bordereaux & décomptes**  
Accédez aux bordereaux et décomptes des indemnités journalières et des frais médicaux.  
[Utiliser](#) [Voir la démo](#)

**Documents manquants**  
Consultez la liste des justificatifs manquants de vos dossiers d'absentéisme en cours.  
[Utiliser](#)

## GESTION DU CONTRAT

**Contrat**  
Consultez vos documents contractuels  
[Utiliser](#) **Nouveauté**

**Bases de l'assurance**  
Transmettez facilement les données sociales pour la réalisation de votre appel de cotisation.  
[Utiliser](#)

[Demander l'accès](#) [Utiliser](#) [Voir la démo](#)





# Consulter le contrat en ligne

Un raccourci est disponible via les applications « déclaration de l'absentéisme » et « déclaration des bases de l'assurance »

Mes actions en cours (4) ?

Déclarer

Visualiser vos données

Gérer vos agents

Editer

Gérer les demandes

Accéder aux contrats

## 🔗 Nouveauté sur l'outil de déclaration de l'absentéisme

- Suite à vos retours et suggestions, nous faisons évoluer la fonctionnalité « les relevés de compte ». Afin d'améliorer la recherche de vos règlements nous mettons à votre disposition des filtres plus précis et nous allongeons la recherche à un an. De plus, vous avez la possibilité d'éditer les bordereaux et décomptes correspondants et d'exporter les données en fichier Excel.
- Afin de répondre à vos obligations de déclaration des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles auprès du Fonds National de Prévention, nous vous invitons à saisir l'ensemble des données :
  - de vos agents à partir des normes CNFPT
  - de vos accidents en lien avec le référentiel PRORISQGrâce à une saisie guidée vous pourrez facilement procéder aux différentes codifications
- Parce que le recours vise à obtenir de l'assureur du tiers responsable **le remboursement des dépenses que vous supportez** en matière de protection sociale (salaires bruts, charges patronales et franchises), nous avons développé un courrier automatique que vous pourrez utiliser à votre convenance dans le cadre des accidents de vie privés de plus de 30 jours.  
Ce courrier permettra d'obtenir un **recours** pour un accident causé par un tiers.

Vous pouvez aussi consulter

## Consulter vos documents contractuels

Déconnecter

**i** Retrouvez ici tous vos documents contractuels (les documents exigeant une signature ne seront visibles qu'une fois signés).

Rechercher une collectivité

Voir ses documents

Les contrats en cours :

Population	Date d'effet	Date de terme	Document	Compagnie	Visualiser
CNRACL	01/01/2018	31/12/2020	Avenant	ALLIANCE VIE	
CNRACL	01/01/2016	31/12/2020	Conditions Générales	ALLIANCE VIE	
CNRACL	01/01/2018	31/12/2020	Conditions Générales	ALLIANCE VIE	
CNRACL	01/01/2016	31/12/2020	Conditions Particuliè...	ALLIANCE VIE	
IRCANTEC	01/01/2016	31/12/2020	Conditions Particuliè...	ALLIANCE VIE	



# Déclarer un arrêt de travail

Mes actions en cours (3)

## Déclarer

Déclarer un nouveau sinistre

Consulter / Modifier un sinistre existant

## ➔ Déclarer un sinistre > Rechercher un agent

Vous pouvez rechercher un agent par son nom, nom de jeune fille, prénom

NOMAGENT Prénom AGENT (625412) 1710111345968 04

Saisir un événement

Recherche et sélection de l'agent en saisissant **au moins trois caractères** du nom, nom de jeune fille ou prénom

## ➔ Déclarer un sinistre > Saisir un événement

NOMAGENT Prénom

### Nature de l'événement

- Accident imputable au service
- Adoption
- Congé de longue durée
- Congé de longue durée imputable au service
- Congé de longue maladie
- Congé de maladie ordinaire
- Maladie imputable au service
- Maladie professionnelle
- Maternité
- Paternité

Sélection de la nature de l'évènement à saisir avec affichage des éléments à compléter en fonction du choix fait.





# Déclarer un arrêt de travail

➔ Déclarer un sinistre > Saisir un événement

Saisir un événement   Ajouter une conséquence   Saisir les salaires   Joindre les documents

NOMAGENT Prénom

**Nature de l'événement**

Accident imputable au service

Date de survenance: 01/01/2014\*   Heure de survenance: 10:00\*

Tiers impliqué:

Type:   Élément matériel: Chute ou glissade de plain-pied ou avec f\*

Nature des lésions: Entorse, luxation\*   Siège des lésions: Cheville\*

Latéralité de blessures: DROITE   Activité au moment de l'accident: Travail administratif\*

Imputabilité: Imputabilité reconnue administrativement

**Horaires de travail**

de 09:00\* à 12:00\*  
et de 13:30\* à 17:30\*

Circonstances détaillées: Description des circonstances de l'accident qui seront reprises au niveau de l'enquête administrative\*

Commentaires internes: Commentaires internes

pas d'arrêt de travail:

Date de reprise:

Annuler   Enregistrer

Saisir les données et notamment les données obligatoires (suivies par \*)

A cocher pour les AT sans arrêts

A noter, les données saisies au niveau des circonstances détaillées sont reprises au niveau de l'enquête administrative aussi il est conseillé d'être synthétique au niveau du descriptif de l'accident.





# Editer une attestation de prise en charge et une enquête administrative

Mes actions en cours (3)

Déclarer

---

Visualiser vos données

---

Gérer vos agents

---

**Editer**

- Une attestation de prise en charge
- Une enquête administrative

---

Gérer les demandes

➔ Editer l'attestation de prise en charge > Rechercher un agent

Vous pouvez rechercher un agent par son nom, nom de jeune fille, prénom

➔ Editer l'enquête administrative > Rechercher un agent

Vous pouvez rechercher un agent par son nom, nom de jeune fille, prénom

Lorsque la recherche agent est effectuée : possibilité d'éditer les deux types de documents après avoir sélectionné l'évènement lié.

Consulter / Modifier   Supprimer   Attestation de prise en charge   Enquête administrative

<input checked="" type="checkbox"/> Nature d'événement	Date événe...	Conséquences
<input checked="" type="checkbox"/> Accident imputable au service	01/01/2012	





# Déclarer un décès

**Nature de l'évènement**

| ▾

- Accident imputable au service
- Adoption
- Congé de longue durée
- Congé de longue durée imputable au service
- Congé de longue maladie
- Congé de maladie grave
- Congé de maladie ordinaire
- Décès**
- Maladie imputable au service
- Maladie professionnelle
- Maternité
- Paternité

Possibilité de déclarer un décès en sélectionnant le type d'évènement dans la liste déroulante

**Nature de l'évènement**

Décès ▾

**Plaquette capital décès**

Date de survenance  \*

Commentaires

Statut Titulaire ▾ \*

Cause Cause ▾ \*

Tiers impliqué  ?

Ayants droit  Ascendant  Conjoint  Enfants  Aucun

Date d'embauche  01/01/2015

Date de naissance  18/08/1974

Nombre d'enfants

Mise à disposition de la plaquette reprenant toutes les informations liées au capital décès

Renseigner l'ensemble des informations nécessaires pour le calcul et le versement du capital décès





# Menu « Mes actions en cours »

Cliquer sur 'Rechercher' pour disposer de la liste des actions en cours concernant votre collectivité. Vous pouvez ouvrir l'évènement associé à l'action pour clôturer cette dernière.

Agent

Typologie dossier ▼

**Rechercher**

Agent  
Pas de résultats

**Alerte fin de droits**  
Consulter la liste des évènements atteignant ou dépassant la limite des droits afin de transmettre le dossier à l'instance concernée

**Demande de recours**  
demande de recours enregistrée mais non envoyée

**Documents manquants**  
pour les dossiers incomplets

**Dossiers à clôturer**  
évènement pour lequel aucune date de reprise de l'agent n'a été indiquée alors que le dernier arrêt date d'un certain temps.

**Dossiers en anomalie**  
document qui n'a pu être intégré correctement

Action	Complément	Ouvrir dossier
--------	------------	----------------

## Les typologies d'actions existantes



Dossiers en cours  
Corbeille de tâches





# Mes actions en cours : document manquant

## Visualiser les actions en cours > Liste des actions en cours

Cliquer sur 'Rechercher' pour disposer de la liste des actions en cours concernant votre collectivité. Vous pouvez ouvrir l'évènement associé à l'action pour clôturer cette dernière.

Agent

Typologie dossier

Rechercher

Sélectionner la typologie « document manquant » pour obtenir la liste exhaustive des dossiers incomplets

Cliquer sur ouvrir pour accéder à la fenêtre d'intégration.

Agent	Evènement	Typologie	Description de l'action	Complément	A réceptionner av...	Ouvrir dossier
AGENT Jean	MAL_PROFESSION du 01/09/...	Document manquant	DOCUMENT MANQUANT A INTEGRER (fonction 'intégrer document') pour traitement par nos équipes et déblocage des remboursements.	Procès verbal de la commission de réforme	26/06/2018	<a href="#">Ouvrir</a>
AGENT Jean	MAL_PROFESSION du 23/11/... IJ du 01/12/2017 au 24/12/2017	Document manquant	DOCUMENT MANQUANT A INTEGRER (fonction 'intégrer document') pour traitement par nos équipes et déblocage des remboursements.	Bulletin de salaire - de Décembre 2017	01/05/2018	<a href="#">Ouvrir</a>

Date d'exigibilité du document selon les conditions du contrat.





# Clôturer les dossiers ... et limiter vos provisions

Mes actions en cours (30)

## Déclarer

Déclarer un nouveau sinistre  
Consulter / Modifier un sinistre existant

Visualiser vos données

Gérer vos agents

Editer

Gérer les demandes

## 🔗 Nouveauté sur l'outil de déclaration de l'absentéisme

**Vous avez 11 dossiers à clôturer au niveau du menu « Mes actions en cours »**

Il est **impératif de déclarer la date de reprise** de vos agents car une saisie réactive de cette date :

- clôturer les dossiers auprès de l'assureur et **améliorer la vision financière** de votre contrat d'assurance,
- est importante dans le cadre des évolutions concernant le **CITIS**. Vos agents doivent obligatoirement vous transmettre un **certificat médical final**.
- vous permet de bénéficier de **données d'absentéisme plus fiables** et d'études statistiques actualisées **au plus proche de votre sinistralité**.

Suite à vos retours et suggestions, nous faisons évoluer la fonctionnalité « les relevés de compte ». Afin d'améliorer la recherche de vos règlements nous mettons à votre disposition des filtres plus précis et nous allongeons la recherche à un an. De plus, vous avez la possibilité d'éditer les bordereaux et décomptes correspondants et d'exporter les données en fichier Excel.

Vous pouvez aussi consulter le détail des nouvelles évolutions de l'application via le tutoriel en accédant [ici](#)

## 🔗 Visualiser les actions en cours > Liste des actions en cours

Cliquer sur 'Rechercher' pour disposer de la liste des actions en cours concernant votre collectivité. La colonne 'Action' vous permet d'effectuer la mise à jour de votre dossier.

Agent

Typologie dossier

**Rechercher**

Agent	Evènement	Typologie	Description de l'action	Complément	Date	Action
GOULIN Amélie	<a href="#">ASC du 30/09/2018</a>	Dossier à clôturer	Cet agent a peut-être repris son travail ? Si OUI, mentionnez sa date de reprise ci-après puis validez Si NON, déclarez une prolongation d'arrêt		<input type="text"/>	<b>Valider</b>
GUINOT Laurent	<a href="#">MAL_ORDINAIRE du 2...</a>	Dossier à clôturer	Cet agent a peut-être repris son travail ? Si OUI, mentionnez sa date de reprise ci-après puis validez Si NON, déclarez une prolongation d'arrêt		<i>Cliquer pour saisir une date de reprise</i>	<b>Valider</b>
MAILLARD Thierry	<a href="#">MAL_ORDINAIRE du 0...</a>	Dossier à clôturer	Cet agent a peut-être repris son travail ? Si OUI, mentionnez sa date de reprise ci-après puis validez Si NON, déclarez une prolongation d'arrêt		<i>Cliquer pour saisir une date de reprise</i>	<b>Valider</b>





# Visualiser vos données financières

Déclarer

Visualiser vos données

Les données journalières

>> Les relevés de comptes

Les documents intégrés

Les relevés de comptes: possibilité de consulter les remboursements réalisés sur une période donnée (sur un délai d'un an)

## Visualiser les relevés de compte > Recherche des relevés de compte

Vous pouvez visualiser ici la liste des relevés de compte pour l'ensemble de la collectivité

Agent

Date de règlement du  au

Montant  Bénéficiaire

Numéro de facture  Mode de règlement  Chèque  Virement  Prélèvement

Date d'événement  Nature de l'événement

Population

Budget  Type de règlement

Période de prestation du  au

Compléter les filtres en fonction des éléments recherchés.

Consulter les remboursements réalisés

Montant total des relevés de compte : 9 586,08 €

Agent	Evénement	Prestation	Montant	Bénéficiaire
<b>Règlement du 21/10/2019 ; Contrat 1406D - 81759/1528 ; 4 563,22 € (Virement)</b>				
LINE Marie	MAT du 26/09/2019	IJ du 26/09/2019 au 30/09/2...	425,33 €	Jolieville Mairie
SERIEN Jean	MAL du 19/08/2019	IJ du 19/08/2019 au 30/08/2...	206,88 €	Jolieville Mairie
MAGE Ally	MAT du 12/07/2019	IJ du 01/09/2019 au 30/09/2...	2 328,95 €	Jolieville Mairie
STAIN Alain	MAT du 20/05/2019	IJ du 01/09/2019 au 22/09/2...	1 602,06 €	Jolieville Mairie
<b>Règlement du 13/11/2019 ; Contrat 1406D - 81759/1528 ; 5 022,86 € (Virement)</b>				
MAGE Ally	MAT du 12/07/2019	IJ du 01/10/2019 au 31/10/2...	2 328,96 €	
LINE Marie	MAT du 26/09/2019	IJ du 01/10/2019 au 31/10/2...	2 552,00 €	
BONNOT Jean	MP du 27/09/2019	FM à partir du 27/09/2019	60,00 €	
BONNOT Jean	MP du 27/09/2019	FM à partir du 10/10/2019	31,90 €	
BONNOT Jean	MP du 27/09/2019	FM à partir du 10/10/2019	50,00 €	MALLE Jaime CAMAN Meddy

Page 1 de 1 Page courante 1 - 9 sur 9

Possibilité de consulter les bordereaux et décomptes.



# Accompagnement dans votre saisie : 19 tutoriels et aide en ligne

## DÉCLARATION DE L'ABSENTÉISME

ANNIE HUET - 44 INDRÉ, MAIRIE

Mes actions en cours (8)

### Déclarer

Déclarer un nouveau sinistre

Consulter / Modifier un sinistre existant

Visualiser vos données

Gérer vos agents

Editer

Gérer les demandes

Accéder aux contrats

### 🔗 Nouveauté sur l'outil de déclaration de l'absentéisme

**Vous avez 4 dossiers à clôturer au niveau du menu « Mes actions en cours »**

Il est **impératif de déclarer la date de reprise** de vos agents car une saisie réactive de cette date :

- clôture les dossiers auprès de l'assureur et **améliore la vision financière** de votre contrat d'assurance,
- est importante dans le cadre des obligations de vos agents. En effet, **suite à une guérison ou une consolidation**, un **certificat médical final** doit vous être fourni,
- vous permet de bénéficier de **données d'absentéisme plus fiables** et d'études statistiques actualisées **au plus proche de votre sinistralité**.

### Fonctionnalité supplémentaire sur « déclaration de l'absentéisme »

Nous avons mis en place une évolution afin de vous aider dans votre gestion au quotidien. Cette nouvelle fonctionnalité concerne les créations des nouveaux évènements. En effet, lors de la saisie des événements vous pourrez trouver la **liste des pièces à fournir**. Cette liste de pièces sera **dynamique** en fonction de **vos saisies (Risque, Catégorie d'agent, etc...)**. Si vous n'avez pas renseigné la complétude des pièces à fournir, pas d'inquiétude, les pièces obligatoires manquantes seront disponibles **via la fonctionnalité « mes actions en cours – documents manquants »**.  
Toutes les informations sur les évolutions disponibles [ici](#)

Information sur les dernières évolutions

Aide tout au long de votre saisie  
(affichage en se positionnant dessus)



**DÉCLARATION DE L'ABSENTÉISME**  
AIDE EN LIGNE

■ Informations générales
■ Créer un agent
■ Consulter/Modifier un agent
■ Accéder à la gestion des services
■ Déclarer un nouveau sinistre
■ Consulter ou modifier un sinistre
■ Editer des documents de gestion
■ Visualiser vos données
■ Gérer vos demandes de recours
■ Gérer vos actions en cours
■ Intégrer vos documents manquants
■ Simuler les droits d'un agent
■ Alertes fin de droits et informations sur les fonctionnalités
■ Gestion de l'intercommunalité
■ Adaptations des mesures de prévention
■ Evolution capital décès et recours
■ Evolution du requéteur bordereaux et décomptes
■ Dossiers à clôturer
■ Nouvelles évolutions

🔗 Informations générales..

Pour davantage de lisibilité, veuillez visualiser la vidéo en plein écran.

**Applicatif "Déclaration de l'absentéisme"**  
Déclaration de l'absentéisme  
Informations générales

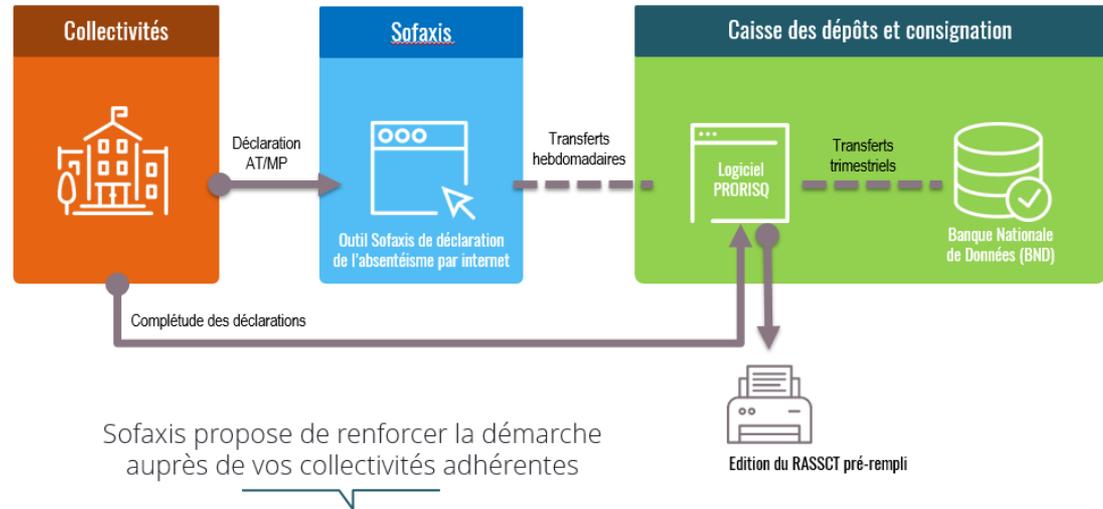
Si vous rencontrez des difficultés pour visionner une vidéo, vous pouvez la télécharger [en suivant ce lien](#).





# Interface Sofaxis / Prorisq

Sofaxis procède au transfert de vos données en AT/MP afin d'éviter à vos collectivités une double saisie et de répondre à vos obligations en termes d'alimentation de la Banque Nationale des Données.



**Evolution de la saisie vers 100 % de complétude vers Prorisq = 100 % de temps gagné**

- Grade – Métier : nouveau référentiel PRORISQ (compatible aussi avec les éditeurs RH – norme CNFPT) : **Nouveau**
- Date d'entrée dans la collectivité (obligatoire et sera calculée si non saisie) : **Adapté**
- Activité / Tâche exercée : **Adapté**
- Siège de lésion : **Nouveau sur 2 niveaux**
- Nature de lésion : **Nouveau sur 2 niveaux**
- Élément matériel : **Nouveau**
- Pathologie => siège / nature : **Adapté**
- Facteurs potentiels : **Nouveau**
- Parcours effectué (trajet) : **Nouveau**
- MP – N° de tableau (respect des n° de MP) : **Adapté – Obligatoire**





## Au sommaire

Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers

Statistiques nationales

Contrat mutualisé et protecteur

Gestion des arrêts de travail

**Pilotage des arrêts de travail**

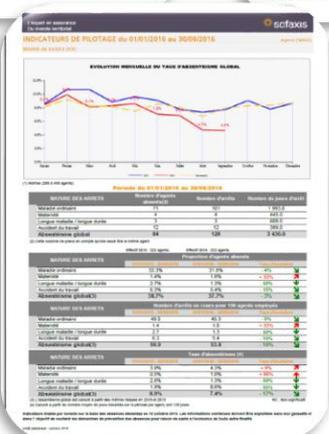
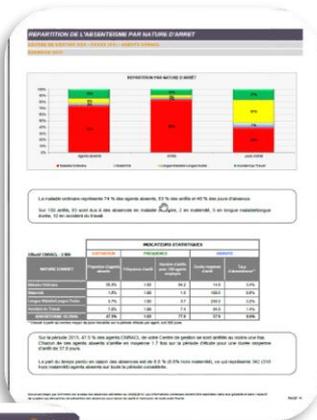
Services associés

Réunion  
d'information du  
21/09/2021



# Les outils de diagnostic et de surveillance

- Mise à disposition d'un bilan statistiques chaque année
- Des outils de pilotage de l'absentéisme développés sur mesure
- Des indicateurs de suivi trimestriel des absences
- Outil Requêteur – liste des arrêts



Le CDG vous accompagnera également dans le suivi des événements





# Liste des arrêts

Étape 1   Étape 2   Étape 3   Étape 4

Vous travaillez actuellement sur la collectivité / l'établissement suivant :  
Mairie de .

Définition des paramètres de la liste d'agents

Risques actuellement assurés (pour info)   Aucun risque assuré

Catégorie d'agent   Agents CNRACL

Type de liste

Budget de cotisation   Tous les budgets

Continuer

- LISTE DES ARRETS ET/OU ACCIDENTS SUR LA PERIODE
- LISTE DES ARRETS ET/OU ACCIDENTS SURVENUS SUR LA PERIODE
- LISTE DES ARRETS DE PLUS OU MOINS X JOURS SUR LA PERIODE
- LISTE DES AGENTS ABSENTS SUR LA PERIODE
- LISTE DES AGENTS ABSENTS PLUS OU MOINS X FOIS EN MALADIE ORDINAIRE SUR LA PERIODE
- LISTE DES DECES SURVENUS SUR LA PERIODE
- LISTE DES ARRETS EN COURS A LA DATE D'EDITION
- LISTE DES ARRETS EN COURS DE PLUS OU MOINS X JOURS A LA DATE D'EDITION
- LISTE DES ARRETS LOURDS

Définition des paramètres de la liste d'agents

Risques actuellement assurés (pour info)   Aucun risque assuré

Catégorie d'agent   Agents CNRACL

Type de liste   LISTE DES ARRETS ET/OU ACCIDENTS SUR LA PERIODE

Période d'étude   Mois dernier

Budget de cotisation   Tous les budgets

Risques étudiés

- Maladie ordinaire
- Maternité / Paternité
- Longue maladie
- Longue durée
- Accident du travail

Sélectionner le ou les risques que vous souhaitez étudier

Continuer



# Liste des arrêts

## Récapitulatif de la demande de liste

Type de liste	LISTE DES ARRETS ET/OU ACCIDENTS SUR LA PERIODE
Période d'étude	Mois dernier
Catégorie d'agent	Agents CNRACL
Budget de cotisation	Tous les budgets
Risques étudiés	Accident du travail
Modes d'édition	Edition PDF

Recevoir automatiquement et périodiquement cette liste d'agents selon les paramètres d'envoi définis

Fréquence d'envoi

Mensuelle

Date de début (date du premier envoi)

27/08/2014

Date de fin (maximum une année glissante)

26/08/2015

Ecran précédent

Editer

Possibilité de paramétrer l'envoi de cette requête par fréquence

Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

Vous travaillez actuellement sur la collectivité / l'établissement suivant :

Mairie

### Modes d'édition et mails destinataires

Vous pouvez saisir plusieurs adresses email en séparant ces dernières par des point-virgules.

L'édition au format Excel comportera des données complémentaires concernant l'agent(sexe, classe d'âge, service...)

Edition PDF - Mails destinataires cdupont@sofaxis.com

Edition Excel - Mails destinataires rferrand@sofaxis.com

Ecran précédent

Continuer

Possibilité de sélectionner un mode d'édition (PDF ou Excel) ainsi que le(s) destinataire(s) de cette requête en indiquant les adresses mail



# Liste des arrêts

Etape 1 > Etape 2 > Etape 3 > **Etape 4**

Vous travaillez actuellement sur la collectivité / l'établissement suivant :

**Mairie de**

Votre demande de liste d'agents a bien été prise en compte. Vous recevrez le document par email d'ici quelques minutes.  
De plus, si vous avez planifié cette demande de liste, le prochain envoi interviendra à partir de la date de début de planification définie et selon le séquençage choisi.  
Vous pouvez consulter votre planification via le menu "Listes planifiées".

[Faire une nouvelle demande](#)

## LISTE DES AGENTS ABSENTS SUR LA PÉRIODE

**Mairie de**

DU 01/01/2017 AU 30/06/2017

RISQUE(S) ÉTUDIÉ(S) : AT, MAL

AGENTS CNRACL

TOUS LES BUDGETS

Liste établie par SOFAXIS sur la base des absences déclarées au 26/11/2017

## sofaxis LISTE DES AGENTS ABSENTS SUR LA PÉRIODE

**Mairie de** - AGENTS CNRACL

DU 01/01/2017 AU 30/06/2017

Liste établie par SOFAXIS sur la base des absences déclarées au 26/11/2017. Les informations contenues doivent être exploitées dans leur globalité et dans l'objectif de soutenir les démarches de prévention des absences pour raison de santé à l'exclusion de toute autre finalité.

Nom	Prénom	Catégorie d'agent	Sexe	Classe d'âge	Date entrée dans l'établissement	Risque	Nombre d'arrêts sur la période	Nombre de jours d'arrêt sur la période
		CNRACL	F	36-40	06/10/2008	MAL	2	6.0
		CNRACL	F	51-55	01/06/1989	MAL	1	68.0
		CNRACL	F	51-55	01/11/2015	MAL	1	12.0
		CNRACL	F	>55	15/01/2003	MAL	1	10.0
		CNRACL	F	41-45	08/09/2014	MAL	1	8.0
		CNRACL	F	36-40	01/01/2013	MAL	1	3.0
		CNRACL	F	46-50	01/10/2012	MAL	1	1.0
<b>TOTAL</b>							<b>8</b>	<b>108.0</b>



## Au sommaire

Obligations statutaires de l'employeur et risques financiers

Statistiques nationales & départementales

Contrat mutualisé et protecteur

Gestion des arrêts de travail

Pilotage des arrêts de travail

**Services associés**

Réunion  
d'information du  
21/09/2021



## Conseil

Permanence conseil  
Prévention

Permanence conseil  
Juridique

Documents  
pédagogiques

Espace client (appli  
DU, panorama des  
absences ...)

## Formation

Formations inter  
Formations planifiées  
à Orléans ou sur les  
sites délocalisés  
(Lyon, Paris,  
Marseille, Bordeaux)

Formations in situ  
établissements /  
collectivités

## Intervention

Équipe  
pluridisciplinaire en  
soutien du CDG et  
des collectivités

EQVT  
Analyses d'activité

Interventions autres  
(EVRP, RPS, orga  
...)

## Maintien dans l'emploi

Soutien  
psychologique  
individuel

Soutien  
psychologique  
collectif

Programme CHANCE

## Prestations d'appuis

Contre visite  
médicale  
- Maladie ordinaire

Expertise médicale  
- Accident de travail  
- Maladie  
professionnelle

Recours contre tiers  
- Accident de :  
Service / trajet / vie  
privée





# Les contrôles médicaux



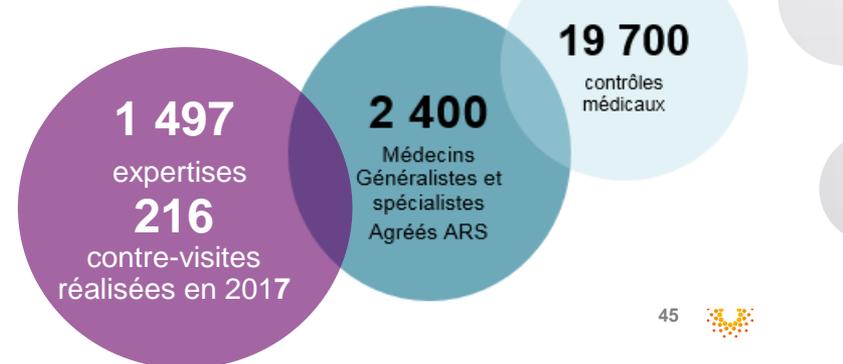
## Contre-visite médicale

- **Service illimité** de contre-visites médicales mis à disposition des collectivités.
- Possibilité de **déclencher à tout moment** une contre-visite **à partir de l'Espace client** sur notre site internet, par téléphone et par fax.
- **Demandes prises en charge immédiatement**
- Avis téléphonique donné à la collectivité dans les 48 heures, suivi des conclusions écrites, en toute confidentialité dans le respect des règles du secret médical.
- Prise en charge des éventuels frais de déplacement des agents.

## Expertise médicale

- Déclenchées par la collectivité disponible sous l'Espace client, **le Centre de Gestion** ou peuvent être proposées par nos gestionnaires conseil.
- Prise en charge des frais de déplacement des agents.

Une organisation au sein d'une « bulle de confidentialité », regroupant des locaux et des procédures sécurisés, sous la responsabilité d'un médecin conseil salarié.





## Focus assistance juridique

Notre équipe composée de 7 juristes spécialisés dans la protection sociale :

- Disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.
- Vous informe et effectue les recherches documentaires dont vous avez besoin.
- Veille juridique quotidienne, ensemble des textes législatifs, de jurisprudence ou relatifs à la doctrine en matière de protection sociale des agents.

A tout moment sur votre espace clients :

- Une base documentaire complète sur la réglementation, l'ensemble des textes législatifs, de jurisprudence ou relatifs à la doctrine en matière de protection sociale des agents.
- Des fiches thématiques sont disponibles



Contactez notre assistance  
juridique

Par téléphone **au 02 48 48 12 00**  
ou par mail : [conseiljuridique@sofaxis.com](mailto:conseiljuridique@sofaxis.com)

**5 250**

réponses juridiques  
apportées par an





# Focus recours contre tiers

Lorsque l'un de vos agents est accidenté par le fait d'une personne ou d'un élément tiers, vous pouvez déclencher un recours contre tiers responsable.

Cette procédure permet de recouvrer selon les cas :

- Les traitements
- Les charges patronales
- La franchise
- Les frais médicaux
- Le capital-décès engagé / Frais funéraires

Cette procédure permet de réduire voire d'annuler le coût financier d'un arrêt de travail.

Déclaration en ligne possible

Saisir un événement Ajouter une conséquence Saisir les salaires Joindre les documents

TEST Rasil

Nature de l'événement  
Accident imputable au service

Date de survenance 13/05/2016 Heure de survenance 10:30

Tiers impliqué

Type Accident de la circulation Élément matériel Véhicule ou engin

Nature des lésions Fracture, fémur Siège des lésions Bras

Lateralité de blessures DROITE Activité au moment de l'accident Circulation et transport

Imputabilité Imputabilité reconnue administrativement

Heure de travail  
de 08:30 à 15:00  
et de à

Circonstances détaillées

Commentaires internes

pas d'arrêt de travail

Date de reprise

Annuler Enregistrer



8.3 M€  
reversés par an

4 400  
accidents diagnostiqués par an

2 250  
recours engagés

Possible aussi sur  
les risques non assurés





## Exemples : accident de trajet - accident du travail - accident de vie privée

### Accident de trajet domicile-travail

Un agent est renversé par une voiture alors qu'il se rend à son travail en deux-roues. Son arrêt de travail (6 mois) représente un préjudice de 14 100 € pour l'employeur (9 000 € de salaires bruts, 3 600 € de charges patronales et 1 500 € de frais médicaux). Le recours, contre l'assureur du véhicule ayant provoqué la chute, a abouti au recouvrement total des frais (Loi du 5/07/85). Le recours s'applique aussi pour le même type d'accident (de circulation) pendant le service.

### Chute dans un magasin

Au supermarché, un agent glisse dans l'allée et chute (9 mois d'arrêt en maladie ordinaire). Neeria a entamé un recours contre l'exploitant du supermarché pour défaut de prévention (sol mouillé non signalé) et obtenu le remboursement de 18 900 € (13 500 € de salaires bruts, 5 400 € de charges patronales).

### Morsure d'animal

Un agent est gravement mordu par le chien de son voisin (3 mois d'arrêt en maladie ordinaire). Un recours contre le propriétaire du chien, sur le fondement de la responsabilité civile, a permis à l'employeur de recouvrer 7 200 € (5 100 € de salaires bruts et 2 100 € de charges patronales).





# Le soutien psychologique

Modalités

REPERE	REACTION	ATLAS	RESSOURCES
Aide ponctuelle proposée à un agent qui rencontre des difficultés d'ordre personnel ou professionnel	Prévention de l'apparition de troubles psychopathologiques consécutifs à un évènement à risque traumatique (agression, accident, ...)	Un service pour aider à gérer le stress quotidien, les situations d'urgences et de crise, les problématiques interpersonnelles	 Une aide psychologique proposée à un agent qui rencontre des difficultés d'ordre personnel ou professionnel accompagner d'accompagnement social pour aider dans les problématiques financières, sociales, familiales.
20 séances en cabinet	3 à 5 séances de type débriefing en cabinet	20 séances en cabinet	14 séances en cabinet + Un accompagnement social sur 6 mois maximum

## Programme

## Efficacité

Accompagnement au retour ou maintien dans l'emploi ↗

79 % de maintien à l'emploi constaté à l'issue

Accompagnement des cadres ↗

89 % de maintien à l'emploi constaté à l'issue

Débriefing post traumatique ↗

86 % de maintien à l'emploi constaté à l'issue

1 475

Psychologues  
cliniciens

6 826

Séances en  
face à face





# Le document unique d'évaluation des risques

## Module pénibilité Module RPS

Notre solution informatique d'évaluation des risques professionnels est accessible à partir de l'espace client

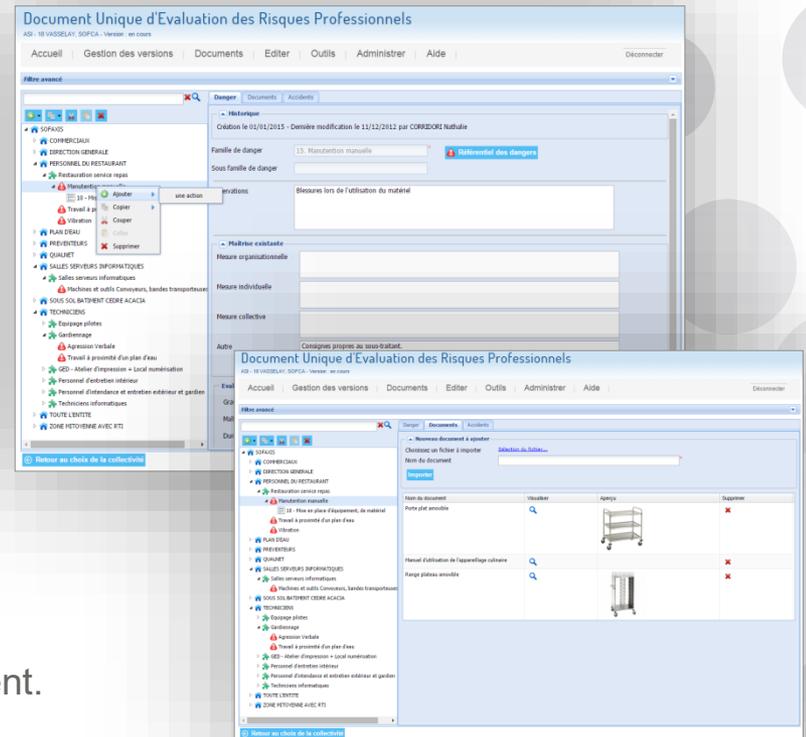
Les collectivités adhérentes peuvent :

- Editer un document unique global à leur structure,
- Disposer d'un référentiel spécifique aux collectivités,
- Définir et suivre des plans d'actions.

Vous avez une vision consolidée des données saisies.  
Vous pouvez ainsi prioriser les actions d'accompagnement.

Nous vous accompagnons dans la définition et la mise en place du plan de communication :

- Capitaliser sur les supports de communication internes existants
- Envisager une campagne de communication spécifique juste avant la démarche
- Communiquer tout au long de la démarche et particulièrement lors de la restitution des résultats





# Les formations sur mesure et e-learning



## L'accompagnement dans le cadre du contrat groupe

Formations dispensées sur le site du CDG dans le cadre du contrat groupe, sur le site d'Olivet ou en inter-délocalisée, mais également en classes virtuelles

Action de sensibilisation sur le site du CDG ou en webinar

Un catalogue consultable en ligne (certaines formations accessibles en fonction des risques assurés)

## Formations 2021

PILOTER VOS RESSOURCES HUMAINES

OPTIMISER ET SÉCURISER LA DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLICS

PRENDRE SOIN DE VOS AGENTS

3 100

Stagiaires formés sur 2 ans

797

Actions de formations par an

16

formateurs internes

## Une nouvelle méthode de formation : l'e-learning

- Suivi de la formation depuis le lieu professionnel
- Grande souplesse en matière de disponibilité
- Accès à divers supports en ligne : vidéos, quizz, supports de cours...

### Formations d'e-learning proposés au CDG :

- CITIS
- PPR
- Comprendre les troubles musculo-squelettiques (2 modules)
- Mieux communiquer et gérer les conflits (4 modules)
- Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux
- Risques tertiaires/administratifs
- Mieux comprendre l'usure professionnelle





# Les supports pédagogiques : affiches, livrets, vidéos ...



**Enjeux PRÉVENTION**  
Difficile de reconnaître

**ÉPUIS**  
Les symptômes de l'épuisement sont nombreux et peuvent être confondus avec ceux d'autres pathologies. C'est pourquoi il est important de consulter un professionnel de santé si vous ressentez ces symptômes.

**ÉPUIS**  
Les symptômes de l'épuisement sont nombreux et peuvent être confondus avec ceux d'autres pathologies. C'est pourquoi il est important de consulter un professionnel de santé si vous ressentez ces symptômes.

**ÉPUIS**  
Les symptômes de l'épuisement sont nombreux et peuvent être confondus avec ceux d'autres pathologies. C'est pourquoi il est important de consulter un professionnel de santé si vous ressentez ces symptômes.

La prévention dans les collectivités territoriales

**SE METTRE EN MOUVEMENT C'EST DU BIEN-ÊTRE PERMANENT**

Epanouissement

Tensions abaissées

Vitalité

Stress évité

**Pratiquez une activité physique régulière**

sofaxis

La prévention dans les collectivités

**Que faire en cas d'incendie ?**

**Alerte**  
Paragraphe 1 : Prendre l'assurance du personnel et le tenir au courant de l'alerte.  
Conseil 1 : Donner l'alerte en utilisant le moyen approprié. Prendre les signaux sonores en compte. 20 ou 112

**Intervenir**  
Paragraphe 1 : Collaborer avec l'exploitant.  
Conseil 1 : Faire l'entretien approprié ou à un autre niveau de leur compétence dans un espace sécurisé.

**Évacuer**  
Paragraphe 1 : Se tenir en sécurité.  
Conseil 1 : A l'origine des signaux sonores ou des feux d'alarme :  
- Suivre les instructions des personnes en charge de l'évacuation.  
- Quitter l'espace dans le plus grand calme.  
- Ne pas utiliser les ascenseurs.  
- Ne pas retourner dans l'espace d'origine.  
- Éviter de courir.

Dans tous les cas, se référer aux consignes générales ou particulières pouvant exister sur le site.

La prévention dans les collectivités territoriales

Sensibiliser l'Autorité territoriale en matière de sécurité et santé au travail

Limiter votre exposition aux risques professionnels

Améliorer vos conditions de travail

Analyser les causes de vos accidents de service

**VOTRE ASSISTANT PRÉVENTION EST LÀ POUR VOUS...  
...il vous accompagne au quotidien**

La prévention dans les collectivités

**POSTURE ADAPTÉE : DOULEUR ÉVITÉE !**

90 % des maladies professionnelles sont liées à des TMS !

**Préventif, 35 ans**  
Après 10 années de travail Antenne cervicale

**Préventif, 45 ans**  
Après 15 années de travail Flexibilité du genou

**Vitalité, 20 ans**  
Après 5 années de travail Posture adaptée

**Déjà, 55 ans**  
Après 10 années de travail

**Enjeux PRÉVENTION**  
APPS : Applications d'Intervention à Proximité des Risques

Enjeux de prévention

Enjeux de prévention

Enjeux de prévention

Enjeux de prévention

La prévention dans les collectivités territoriales et établissements de santé

**Arrêt du tabac, les bienfaits pour demain...**

Tension et rythme cardiaque stabilisés

Meilleure perception de soi

Respiration améliorée

Bien-être

Risques d'infarctus et cancer limités

Réduction des dépenses

Meilleure résistance à l'effort

sofaxis

**Livret métier LA CONDUITE D'ENGINS**

sofaxis

La prévention dans les collectivités

**ATTENTION les activités**

**REPOSER le matériel adapté**

**POUR LIMITER LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : des solutions sont à votre disposition !**

sofaxis



# QUESTIONS & RÉPONSES

